



Volume 2 no 13 - Le 21 juin 2017

Voici votre Flash Info, une publication hebdomadaire du SPGQ qui propose un survol de l'actualité touchant votre syndicat. Si des événements exceptionnels surviennent, le SPGQ vous en transmettra les détails dans les plus brefs délais par le biais d'envois de dernière heure.

Bonne lecture!

Négociation du personnel professionnel du Protecteur du citoyen

L'ENTENTE DE PRINCIPE EST ADOPTÉE

Concluant plus de deux années de négociation, l'entente de principe entre le personnel professionnel du Protecteur du citoyen représenté par le SPGQ et l'employeur a été adoptée à la majorité le 13 juin par sa soixantaine de membres.

Dans cette entente de principe figurent plusieurs points importants pour les professionnelles et professionnels du Protecteur du citoyen, dont l'horaire variable et l'échelle salariale. Aussi, certaines bonifications sont consenties, parmi lesquelles l'obtention de la permanence après une année de service continu, une indemnité de départ de six mois ou un droit de rappel en cas de mise à pied, l'utilisation des congés de maladie pour les occasionnels en cas de rappel, le fractionnement du congé de paternité et un congé avec maintien de traitement d'une journée en cas de décès d'une petite-fille ou d'un petit-fils.

[Cliquez ici pour lire le communiqué complet diffusé par le SPGQ](#)

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

VICTOIRE IMPORTANTE POUR LES ANALYSTES EN INFORMATIQUE DU MTESS

Le 15 mai dernier, M^e Maureen Flynn, arbitre de griefs, a rendu une décision sans équivoque, qui n'a pas été contestée par l'employeur. Celle-ci concerne l'allocation de disponibilité prévue à l'article 7.3-01 de la convention collective des professionnelles et professionnels.

Il sera désormais interdit, pour les ministères et organismes, de payer l'allocation de disponibilité des membres du SPGQ au prorata des heures pendant lesquelles ils sont en disponibilité réelle.

En fait, cette allocation de disponibilité doit constituer un forfait minimum d'une heure au taux horaire pour chaque période de huit heures de disponibilité.

Par exemple, si l'employé doit être en disponibilité pendant une période de 13 heures, il doit se voir verser deux heures d'indemnité (une heure d'indemnité pour la première tranche de huit heures, et une autre pour les 5 heures restantes).

Si un employeur continue de vous verser l'indemnité au prorata, nous vous invitons à contacter rapidement votre délégué afin qu'il entame les procédures pour déposer un grief.



Rapport du Vérificateur général

LE MTQ CONTINUE DE FAIRE FAUSSE ROUTE, JUGE LE SPGQ

Le SPGQ accueille avec frustration les observations du Vérificateur général contenues dans son rapport spécial sur le ministère des Transports (MTQ). Encore une fois, le travail de la vérificatrice générale, Mme Guylaine Leclerc, relève des irrégularités au MTQ dans la gestion des contrats et l'encadrement de firmes externes.

[Cliquez ici pour lire le communiqué complet](#)

Suppressions de postes à BAnQ

LE SPGQ DÉNONCE LA PERTE D'EXPERTISE EN CULTURE

Le SPGQ dénonce la décision de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) de supprimer plusieurs postes professionnels, ce qui accentuera la perte d'expertise du gouvernement dans la promotion de la culture. [Pour consulter le communiqué complet.](#)

Nous vous invitons à exprimer votre appui sur les réseaux sociaux avec le mot-clic #JeSoutiensBAnQ

Différents organismes appuient la campagne de BAnQ:

- [L'Association des archivistes du Québec;](#)
- [La Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec;](#)

Action mobilisation

LE SPGQ CONTINUE DE SE FAIRE VOIR!

Manifestation du mardi 13 juin à Montréal

Des membres du SPGQ ont manifesté le 13 juin chez Bombardier à Montréal.

Le groupe de plus de 200 manifestants a réussi à entrer dans l'édifice, certains ont même rencontré le vice-président des communications de Bombardier pour porter leur message.

[Cliquez ici pour regarder le montage vidéo de l'évènement](#)



Unité fonction publique

LE POINT SUR LES NÉGOCIATIONS

- [Info-Négo Dernière heure – Fonction publique - Vol. 2 no 15 – 21 juin 2017](#)

CALENDRIER DES PROCHAINES INSTANCES

Conseil syndical

21 et 22 septembre 2017

Hôtel Québec Inn

7175, boulevard Wilfrid-Hamel, QUÉBEC

Conseil syndical

20 octobre 2017

Hôtel Québec

3115, avenue des Hôtels, QUÉBEC

Conseil syndical

9 et 10 novembre 2017

Hôtel Mortagne

1228, rue Nobel, BOUCHERVILLE

ADS

11 novembre 2017

Hôtel Mortagne

1228, rue Nobel, BOUCHERVILLE

Conseil syndical

7 et 8 décembre 2017

Hôtel Québec

3115, avenue des Hôtels, QUÉBEC